



Mairie de Rochetaillée -sur-Saône



## Dispositif Patrim'RENOV

### Demande d'aide financière communale 2023

#### Preamble et conditions d'attribution

Le village historique situé au centre de Rochetaillée -sur-Saône, nommé "Le Bourg", est classé au premier degré d'intérêt patrimonial (PIP) du plan local d'urbanisme (PLU -H) de la Métropole.

La rénovation du PIP "Le Bourg" est un engagement de la commune qui est encouragée par un dispositif d'aide financière à la rénovation des façades, toitures, murets, des bâtiments situés dans la partie du village historique.

L'aide communale Patrim'RENOV a donc été mise en place afin d'assurer la qualité des ravalements, conserver un tissu urbain en bon état et soutenir l'embellissement de notre village.

Par délibération du 02 février 2023,  **votre conseil municipal a voté une aide communale pouvant aller jusqu'à 6000,00€.**

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers, jusqu'à épuisement du budget alloué à cette opération d'aide, soit 10.000,00€ pour l'année 2023.

Votre demande doit être constituée des pièces suivantes :

- Une déclaration préalable de travaux (DP)
- Le formulaire de demande d'aide financière Patrim'RENOV, daté et signé
- Le règlement paraphé et signé portant la mention "lu et approuvé"
- Les devis détaillés
- RIB

Cette aide est cumulable avec les aides existantes d'économie d'énergie, de type EcoReno'v ou autres, qui sont indépendantes de la commune de Rochetaillée -sur-Saône.

Les modalités de calcul, d'attribution et de paiement de l'aide financière sont décrites dans le règlement Patrim'RENOV.

L'attribution de l'aide financière est conditionnelle sous réserve de validation des droits d'urbanisme.



Commission Urbanisme

Formulaire d'aide financière communale Patrim'RENOV 202 3

Le demandeur Monsieur  Madame

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Bâtiment concerné : \_\_\_\_\_ Numéro de parcelle : \_\_\_\_\_

Type de construction : \_\_\_\_\_

Comment adresser votre demande d'aide en Mairie ?

Votre demande étant complète et les justificatifs réunis, vous pourrez déposer votre dossier en Mairie, ou l'adresser par courrier postal à : Mairie de Rochetaillée sur Saône - Commission Urbanisme – 50 quai Pierre Dupont, 69 270 ROCHETAILLEE sur Saône .

Liste des Justificatifs
• Une déclaration préalable de travaux (DP)
• Le formulaire de demande d'aide financière Patrim'RENOV, daté et signé
• Le règlement paraphé et signé portant la mention "lu et approuvé"
• Les devis détaillés
• RIB

NB : Tout dossier incomplet sera annulé et retourné l'exploiteur.

Date: \_\_\_\_\_ Signature du demandeur :

**Cadre réservé la Mairie :**

- Demande acceptée et montant : \_\_\_\_\_
- Demande refusée pour le motif : \_\_\_\_\_
- Date et signature du Maire:

Les données personnelles que vous fournissez à l'appui des pièces justificatives nécessaires à l'octroi de l'aide, sont traitées par la Mairie de Rochetaillée sur Saône pour l'octroi d'une aide Patrim'RENOV. Ces données sont conservées pendant une durée de 4 ans et sont supprimées au -delà de cette durée. Conformément aux dispositions de la loi 78 -17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités énoncées ci -dessus. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez s'il-vous-plait adresser votre demande à : Mairie de Rochetaillée sur Saône - Commission Urbanisme – 50 quai Pierre Dupont 69 270 ROCHETAILLEE sur Saône